EN.6.6.

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

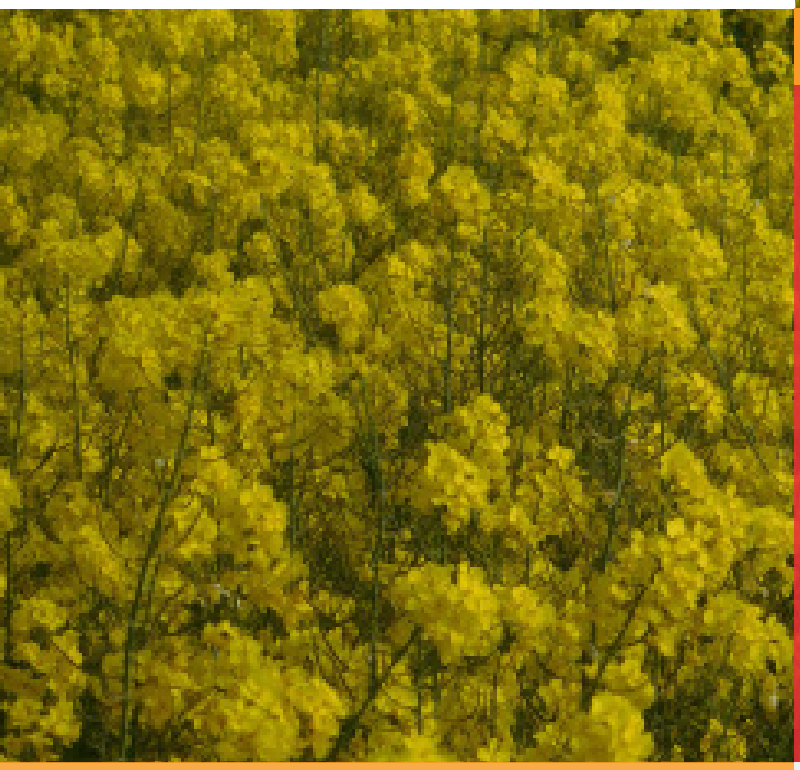

TRANSMISSION

Formalisation de votre transmission

Finalisez la mise en œuvre de votre transmission

Les + AVANTAGES

- **Expertise et neutralité des conseillers de la Chambre d'agriculture**
- **Connaissance du fonctionnement global d'une exploitation, permettant d'apporter une expertise de qualité sur les différents aspects de la transmission**
- **Intervention d'un tiers neutre en vue de la transaction**

La formalisation de votre transmission *avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet de :*

> Bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour coordonner toutes les étapes jusqu'à finalisation de la cession

> Formaliser de votre transmission : négociation des différentes clauses de la cession, définition des modalités d'accord de cession et signature des accords de cession définitif

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Région Centre-Val de Loire

Formalisation de votre transmission

Finalisez la mise en œuvre de votre transmission

ACCOMPAGNEMENT
Organisation d'une à plusieurs rencontres avec les différentes parties afin de fixer les modalités définitives de reprise et bien négocier votre cession de ferme

NÉGOCIATION
Encadrer et trouver un accord sur les modalités de cession de votre exploitation agricole

SIGNATURE
Signer le protocole d'accord définitif
Signer les actes définitifs

Nous vous accompagnons

MODALITÉS :

> Prestation individuelle.
> Rendez-vous individuels et collectifs et remise d'un protocole d'accord.
> Sur devis.

LIVRABLES ET DÉLAIS :

> Protocole d'accord signé remis à la date définie avec vous, et selon l'importance et l'urgence de votre demande.

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Entreprises
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 75
installation@indre.chambagri.fr

Prestation partiellement prise en charge par :

Région Centre-Val de Loire

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande
©Photo : Gettyimages

SUP.COM.DOC 86.20.02.2024